



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accompagnement des sapeurs-pompiers durant les JO

Question écrite n° 15416

Texte de la question

M. Thibault Bazin alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'accompagnement des sapeurs-pompiers mobilisés durant les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. En effet, M. le député remarque que dans un courrier en date du 30 janvier 2024 à l'attention des personnels du périmètre du secrétariat général, M. le ministre a évoqué les mesures prises par le Gouvernement ainsi que leur plan de financement, au profit des personnels qui seront sollicités durant les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Or il s'inquiète que les sapeurs-pompiers ne fassent pas partie de la liste des « personnels qui connaîtront une mobilisation exceptionnelle » détaillée dans ce courrier. Dès lors, M. le député demande à M. le ministre de bien vouloir lui indiquer s'il envisage d'étendre l'ensemble des mesures sociales prévues pour les personnels sollicités aux sapeurs-pompiers et aux personnels administratifs, techniques et spécialisés des SD(T)IS qui seront, de toute évidence, soumis aux mêmes sujétions. Par ailleurs, il lui demande s'il entend débloquer une enveloppe financière dédiée à cet effet afin de permettre aux SD(T)IS de financer ces mesures sans que leur budget n'en soit affecté.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15416

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1113

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)